

Le CESE poursuit son engagement en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Déclaration du groupe CGT

Malgré de nombreux engagements nationaux et internationaux, un trop grand nombre de femmes dans le monde, comme en France, ne sont toujours pas les égales des hommes. Elles doivent pour beaucoup faire face sur tous les fronts, dans leur vie personnelle, familiale et professionnelle.

Samedi dernier encore, elles, et ils, manifestaient par dizaines de milliers pour défendre leurs droits et pour dénoncer une société patriarcale dans laquelle la culture des violences sous toutes leurs formes et du viol reste une réalité (10 viols ou tentatives sur le lieu de travail chaque jour), dans laquelle les violences sexistes et sexuelles, ainsi que les stéréotypes qui les nourrissent, restent monnaie courante. Une société qui oppresse, économiquement et socialement, ne leur laissant toujours pas pleinement leur place dans tous les lieux où s'incarne le pouvoir d'agir au service de l'intérêt général.

Sur les lieux de travail, favoriser une réelle égalité, comme la prise en compte de la dignité et du respect, est central. Cela implique de faire exploser le plafond de verre, dénoncer et éradiquer les violences, mais aussi d'instaurer la reconnaissance des qualifications et des compétences dans le salaire pour toutes et tous.

Les progrès sont tangibles, mais lents et fragiles, comme nous le démontrent la crise sanitaire (les derniers rapports nationaux et internationaux sont terrifiants) ou la remise en cause du droit à l'avortement (ici, ou à nos portes, dans des États autoritaires et réactionnaires comme la Pologne, la Hongrie).

Dans ce contexte, cette résolution est utile et ne doit pas rester lettre morte. Au sein de l'administration du CESE, toutes les dispositions légales et réglementaires doivent être une priorité. Dans nos travaux et notre fonctionnement interne ensuite, changer nos pratiques et « chausser les lunettes du genre » ne va pas de soi, c'est un défi quotidien. Enfin, il s'agit pour le CESE de devenir une institution exemplaire, plus féministe, qui porte nos engagements et notamment les travaux de la Délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité.

L'occasion est d'autant plus favorable à un mois de la présidence du Conseil de l'UE de la France, quand tant d'engagements européens en matière d'égalité nécessitent d'être fortement soutenus et alors qu'elle-même n'est pas exemplaire. Trois exemples sont éclairants : lorsqu'elle ratifie à droits constants « seulement » la convention de l'OIT sur les violences au travail, lorsqu'elle refuse de consacrer des moyens suffisants (en général, et spécifiquement sur la parentalité) ou encore lorsqu'elle n'agit pas pour la reconnaissance des métiers à prédominance féminine, indispensables au lien social.

La CGT a voté de manière volontariste cette déclaration.